

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mai 2016

Présents: TOUREL Jean-Luc, THERAUBE Chantal, MOZZATTI Albert, AREVALO Mireille, ROBERT Jean-Paul, CARRIER Martine, FAYOLLE Raymond, GROS Franck, BOISSIN Eric, MARCHAL Yannick, POUGET-TIRION Dominique, QUERE Brigitte

Absents : MORSELLI Daniel, GUIGON Cécile

Procurations : CORRAO Aurélie donne pouvoir à TOUREL Jean-Luc, OBRY Xavier pouvoir à MOZZATTI Albert, DE BESSA MARTINS Rémy pouvoir à THERAUBE Chantal, BISCAREL Nicole pouvoir à ROBERT Jean-Paul, GERMAIN Marjorie pouvoir à CARRIER Martine

Délibérations :

1. Demande de finalisation de la procédure d'élaboration du P.L.U de Lablachère par la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie

Considérant que la procédure d'élaboration du P.L.U de Lablachère a été engagée avant la date du transfert de la compétence P.L.U.I à la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie, le Conseil municipal, demande à la CdC d'achever la procédure d'élaboration du plan local d'urbanisme de Lablachère, prescrite par délibération du conseil municipal en date du 28 février 2014

Vote : 1 contre (Eric Boissin) 16 pour

2. Convention achat d'eau au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Pays des VANS (SIAEP)

Il est nécessaire de signer cette convention pour l'année 2016, elle concerne la fourniture d'office d'un minimum de 10000m3 d'eau potable par an, au prix de 2.1452 euros le m3 TTC et ceci afin de sécuriser l'approvisionnement en période estivale

Vote : 2 contre (Eric Boissin, Marjorie Germain) 15 pour

3. Lancement du projet d'agrandissement de l'école publique

Il est nécessaire d'agrandir et de réhabiliter les bâtiments de l'école publique. Une septième classe sera ouverte à la rentrée scolaire 2016 et les locaux existants ne peuvent accueillir plus d'élèves sans augmenter le nombre de salles ainsi que la capacité d'accueil de la cantine. L'étude de faisabilité a permis de voir les possibilités d'agrandissement sur le même site.

Le conseil municipal décide à 1 voix contre (Eric Boissin) 1 abstention (Franck Gros) et 15 pour, le lancement du projet d'agrandissement de l'école publique et l'appel à candidature auprès des architectes.

4. Elimination d'ouvrages à la bibliothèque

Les livres dont l'état physique ou le contenu ne correspondent plus aux exigences de la politique documentaire de la Bibliothèque Municipale devront être retirés des collections ; ces livres réformés sont soit cédés gratuitement à des institutions ou des associations, soit vendus au profit d'associations caritatives, ou, à défaut détruits; l'élimination d'ouvrages sera constatée par un procès-verbal. La responsable de la Bibliothèque est chargée de mettre en œuvre la politique de régulation des collections et signe les procès-verbaux d'élimination

Vote : oui à l'unanimité

5. Lancement de projet de logement communal dans l'ancienne école maternelle

Le local situé au-dessus des locaux techniques des employés va être réhabilité en logement pour une estimation de travaux de 98000€ TTC.

Le cabinet d'architecte « L'ATELIER LA LIGNE » à Largentière a été missionné pour la réalisation de cette étude pour un devis de 10775€ TTC.

Le conseil municipal à 1 voix contre (Eric Boissin) 1 abstention (Raymond Fayolle) et 15 pour, autorise le Maire à signer le marché avec le cabinet d'architecte « L'ATELIER LA LIGNE », Les crédits nécessaires sont prévus au budget mairie

6. Désignation des délégués à la commission PLUI de la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie
Suite à la prise de compétence PLUI de la CDC en date du 17 septembre 2015, chaque commune doit désigner 2 délégués à la commission PLUI de la communauté de communes du Pays Beaume-Drobie
Le conseil municipal, à l'unanimité désigne Jean-Luc TOUREL et Albert MOZZATTI

7. Révision des tarifs des concessions du cimetière et du columbarium

Les tarifs n'ont été réévalués depuis 2002 pour le columbarium et 2007 pour les concessions.
Le conseil municipal à l'unanimité décide d'appliquer ces nouveaux tarifs :

Concessions	15 ans	30 ans	50 ans
2 places (3.64 m2)	200 €	400 €	700 €
4 places (5.50 m2)	300 €	600 €	950 €
6 places (8.40 m2)			2 000 €
Columbarium	450 €	800 €	

Questions diverses

PLU : les membres de la commission qui travailleront avec la CDC pour finaliser le PLU de Lablachère ont été désignés.

Mobylico : ce dossier de subvention du Conseil Départemental concerne les accès doux (piétons, vélos) pour le collège à la Raze.

ADAP : suite au bilan du bureau d'étude, une première tranche de travaux va être engagée cette année.

DREAL : la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement est venue constater le dépôt de gravas à Notre-Dame.

Photovoltaïque : ce projet réalisé par une société privée suit son cours avec l'objectif d'une réalisation en 2017.

Saisonnier : l'embauche d'un jeune étudiant en juillet/août de 5h le matin (25h/semaine) est nécessaire durant les congés des employés sur le terrain.

Livret pour nouveaux habitants : une plaquette a été rédigée, elle sera distribuée aux nouveaux propriétaires et ils seront invités à la mairie lors d'un pot d'accueil.

9 et 10 juillet 2016: par décision de l'office de tourisme et du département, la route de Bourbouillet sera fermée pendant ce week-end là pour laisser l'accès aux piétons, vélos. Ce test devrait être reconduit 4 fois dans l'année aux 4 saisons.

Une étude complémentaire de terrains pour l'**assainissement** va être faite, le bilan permettra de préconiser la meilleure solution pour celui-ci.

Conseil clos à 22h30